



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E78354

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2020
10 000

Raison sociale : AGEOTHERM CLIM

6 RUE GEORGES GUYNEMER
64510 ASSAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 502 651 466 00042

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 62120 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 595944C

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 595944C

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Téléphone : 05 59 12 42 58

Portable : 06 71 26 45 43

Site Internet : www.chauffage-pau.com

E-mail : contact@ageothermclim.fr

Responsabilité légale :
PHILIPPE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/07/2022
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/07/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	11/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/04/2024
o Ventilation mécanique	11/04/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	11/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.